

De nouvelles accusations graves contre l'Ombudsman du Burundi

@rib News, 11/06/2012 MOHAMED RUKARA INDIGNE D'ÊTRE MEDIATEUR. Par Pancrace Cimpaye Quand Mohamed RUKARA a été investi dans les lourdes fonctions de Médiateur de la République, un proche parent lui déclarait ceci : « Mohamed a trop joué avec le feu cette fois-ci il va y laisser les plumes ! » Il ne croyait pas si bien dire ! Avec le scandale de ce dépôt d'argent scandaleusement excessif Mohamed RUKARA vient de mettre fin à son aventure. Cette « illustre » personnalité est condamnée de sortir par la petite porte ; mieux il risque la prison. Car au moment où les burundais sont frappés par une misère sans nom Mohamed RUKARA expliquera difficilement, très difficilement, comment il peut aller déposer UN MILLION TROIS CENT MILLES EUROS (1.300.000 euros) dans une banque belge ; au même moment les banques burundaises manquent de liquidité. Le geste de RUKARA ce n'est pas de la corruption mais c'est une trahison ! Un coup de poignard dans le dos des burundais !

Et comme un malheur ne vient jamais seul, la copine de Mohamed RUKARA vient d'être arrêtée à la frontière franco-suisse en possession d'une quantité impressionnante de cocaïne. Et quand on demande la source de ce financement, l'ex-compagnon de la fille déclare sans ambages : « Demandez à RUKARA Mohamed ! » Ce n'est pas tout, dans une commune d'Ixelles dans un des bureaux de la police il y a un procès-verbal où Mohamed RUKARA est accusé par une jeune fille mineure de 16 ans d'avoir voulu la violer dans une chambre hôtel de Bruxelles. Celle-ci était allée lui commander des colis pour des amis restés au Burundi. Bien entendu le vénérable RUKARA a nié les faits. Le chapelet des bourdes de Mohamed RUKARA est long et jusque-là il jouissait d'une impunité nulle autre pareille. Souvenez-vous de ses pseudo-qualifications universitaires. Mais cette fois-ci il échappera difficilement à la justice belge. Mais à la veille de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Burundi il serait navrant que la Belgique, ancien pays colonisateur, s'occupe seul de ce dossier. Ainsi pour redorer le blason de l'indépendance du Burundi, le Parlement burundais devra prendre des mesures conservatoires vis-à-vis de Mohamed RUKARA. Une chose est certaine, Mohamed RUKARA ne peut plus rester au poste de Médiateur de la République. Il n'est plus moralement qualifié pour présider la haute institution ! Pensez aux hautes personnalités qu'il a alertées et réçues dans ses bureaux ! Imaginez un seul instant le nombre de vies humaines malheureuses qui peuvent être sauvées par UN MILLION TROIS CENT MILLES EUROS au Burundi !!! Honnêtement cet argent donne froid au dos. RUKARA devrait démissionner de lui-même et présenter ses excuses au peuple burundais. Pancrace CIMPAYE.